

Editorial

Pour que le rêve devienne réalité

Pour développer ce créneau, les spécialistes préconisent le développement d'un écotourisme prenant en compte la spécificité et la sensibilité des écosystèmes de notre pays et la production d'un schéma d'aménagement touristique. Ce dernier est destiné à fixer les sites de développement touristiques, à la fois pour ce qui concerne la localisation des hôtels, des équipements touristique légers. Cela en favorisant les investissements privés dans ce secteur et en assurant à l'extérieur une information ciblée et adéquate des atouts naturels et culturels du pays.

Mais surtout, donner la priorité aux projets villageois. En effet, il convient toujours de le rappeler que la plupart du temps ceux qui tirent les dividendes en aval sont aussi ceux qui les tirent en amont. Le débat est lancé.

Cependant, il nous faut savoir que l'écotourisme ne pourra se développer que sur les activités que nous mettrons en œuvre autour de ce que les mêmes spécialistes appellent les «actifs spécifiques», c'est à dire notre riche biodiversité et notre culture spécifiques. Nous vivons dans l'ère de l'économie globale, la bataille est féroce et rien n'est gagné d'avance.

L'écotourisme n'est en définitive que ce que nous avons de meilleur à offrir dans ce domaine. A nous de faire en sorte que le rêve devienne réalité.

Hachime Abdérémane

DOSSIER

La «Maison de l'écotourisme»

L'ONG Ulanga Ngazidja en partenariat avec le Réseau National Femme et Développement (section de Ngazidja) et le Commissariat en charge de l'environnement de l'île autonome de Ngazidja s'apprête à ouvrir au public la «Maison de l'écotourisme». Situé à Hadombwé dans la quartier nord de Moroni, à proximité des locaux du journal Al-watwan, la Maison de l'écotourisme entre dans le cadre du contrat de subvention – action extérieures de l'Union Européenne – DCI-NSAPVD/2013/336 522 accordée à Ulanga par l'Union Européenne pour valoriser l'écotourisme à Ngazidja.

PAGES 4 ET 5

Les sites et attraits écotouristiques majeurs

PAGES 2, 3 ET 6



Troisième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Bonn (Allemagne) du 12 au 17 janvier 2015



Le Directeur exécutif à la 3ème session de l'Ipbes au micro de la Deutch Welle

La biodiversité et les services écosystémiques subissent un déclin accéléré. Cet état de fait impose l'adoption et la mise en œuvre de politiques locales, nationales et internationales appropriées, fondées sur des données scientifiques fiables et indépendantes qui tiennent compte des relations complexes qui existent entre la biodiversité, les services écosystémiques et les êtres humains. Il a fallu se rendre à l'évidence du besoin de renforcer le dialogue entre la communauté scientifique, les gouvernements et les autres parties prenantes au sujet de la biodiversité et des services écosystémiques, et des séries de consultations. Tel fut le constat qui a conduit à la création de l'Ipbes.

Plantation d'arbres sur le site du jardin botanique

en dernière page

Les sites et attraits écotouristiques

Ngazidja est l'île la plus septentrionale et la plus jeune des quatre îles des Comores. Elle est l'île la plus grande de l'archipel tant en superficie (1100 km) qu'en population. Elle se caractérise par la présence d'écosystèmes variés et des ressources naturelles riches en diversité spécifique et endémisme, une histoire multiséculaire et une culture et des traditions ancestrales encore vivaces. Ce patrimoine naturel, historique et culturel est riche et varié et représente une offre écotouristique très attractive avec des potentialités avérées pour développer des activités de découverte et de recherche scientifique. L'île dispose d'un savoir-faire dans l'artisanat notamment dans le travail du bois sculpté, la bijouterie traditionnelle et surtout, l'ébénisterie et la sculpture, de la vannerie et de la bro-



Ce patrimoine naturel, historique et culturel est riche et varié et représente une offre écotouristique très attractive avec des potentialités avérées pour développer des activités de découverte et de recherche scientifique.

derie. La richesse culturelle s'étend aussi à d'autres manifestations telles que les cérémonies des grands mariages, les chants, les danses, la cuisine comorienne, la médecine traditionnelle, les jeux et les activités villageoises. Des activités sportives telles que la plongée sous-marine, la pêche au gros au large et les randonnées en montagne constituent des composantes importantes pouvant contribuer au développement écotouristique. Dans le cadre de ses actions, l'ONG Ulanga a répertorié plus 52 sites et attraits d'intérêt touristique. Ils vont sites archéologiques, édifices religieux, édifices liés aux anciens sultanats, des fortifications et des sépultures aux régions riches en diversité floristique et faunistique. Parmi ces sites et attraits :

Le volcan Karthala

Le volcan Karthala est le plus haut sommet des Comores. Il culmine à 2 361 m, soit 270 m de moins que le Piton de la Fournaise (2631 m) de la Réunion. Le karthala développe ses reliefs sur plus des deux tiers de l'île et communique

avec de nombreux cônes volcaniques disséminés sur les différentes régions. Son cratère surprend à la fois par sa forme de trèfle et ses cheminées surnommées Choungou Chagnouméni (nouvelle cheminée) et Choungou Chahalé (ancienne cheminée). Il est revêtu d'un manteau forestier d'où on y rencontre des arbres d'intérêt économique comme le bois rouge et de superbes fougères arborescentes. Son sous-bois est peuplé de belles variétés d'orchidées.

Site du lac Hantsongoma

Le lac Hantsogoma est un des deux lacs de cratères naturels permanents. Situé au pied nord du Karthala, à 1000 m d'altitude, il est constitué d'un fond de cratère pouzzoulanique de 50 m de diamètre et de 3,5 m de profondeur, aux cendres imperméabilisées par une rapide pédogenèse. Son volume d'eau est évalué entre 4500 m³ et 6000 m³.

Plateau de Diboini

Le plateau de Diboini, situé à 600m d'altitude, correspond à la fin du massif du Karthala et

le début du massif de la Grille. C'est une plaine stérile se présentant sous la forme d'un triangle. Le lieu est relativement aride et inhospitalier d'où l'absence totale de village. Il est jalonné de cônes volcaniques surplombant des superbes plaines parsemées de grottes volcaniques reliées entre elles par des galeries plus ou moins accessibles.

Le massif de la grille

Le massif de la Grille est un volcan-bouclier, culminant à 1080 m. Il ne présente pas de caldeira car il manque une cheminée centrale bien individualisée. Ce massif rassemble, à lui seul, près de cent vingt cônes volcaniques sur les trois cents que compte l'île. La Grille est couverte d'une forêt claire dont les arbres au tronc noueux, sont surchargés d'épiphytes notamment des orchidées, des fougères et des lycopodes. Le sous-bois est clair et est peuplé de fougères, balsamines, faux framboisiers... Cette forêt de la Grille périclité du fait de son vieillissement et de son appauvrissement par la déforestation. Une source provenant de nappes suspendues dans la masse volcanique, fournit une eau douce et consommable. De nombreux chemins et sentiers parsèment la zone et l'on peut découvrir le site à pied.



majeurs de Ngazidja



Site de Bahani - Grotte du capitaine Dubois

Le Capitaine Dubois est un militaire qui avait commandé le détachement des troupes coloniales venu dans l'île en 1891. Après s'être mis en disponibilité de l'armée, il revint aux Comores pour s'établir comme colon. A ce titre, il devint le topographe pour le colon Léon Humblot et prit ainsi part au processus de délimitation des terres du vaste domaine foncier. Le Capitaine Dubois a été l'artisan du tracé qui délimitait toute la zone centrale de l'île ainsi que ses hauteurs. C'est donc en parcourant la région montagneuse de Bahani qu'il découvrit cette grotte caractéristique, creusée dans un cône volcanique et constituant un excellent refuge contre des ennemis potentiels.

Ngu ya Mbashilé :

C'est imposant édifice qui trône, du haut de ses 217 m, milieu des villages de Mbashilé et de Mwandzaza, auréolée à sa base d'une très jolie baie se terminant par une plage de sable blond qui malheureusement est entrain de disparaître à cause d'une

extraction effrénée de son sable.

Le lac salé

Le lac est situé à l'extrême nord de l'île. C'est un lac de cratères naturels permanents qui occupe un fond de cône volcanique. D'une profondeur de 20 m, le lac serait en communication avec la mer d'où son lien avec la marée. Il se caractérise par un courant dynamique ou de salinité en relation avec la marée. La légende comorienne évoque le refus des habitants de donner à boire à un descendant du Prophète qui les punit en remplaçant leur village par une étendue d'eau stérile.

Goulayivoini

Le Goulayivoini est localisé sur le littoral nord de l'île, après le village d'Ivoini. C'est une rangée de chicots volcaniques dont la partie septentrionale s'enfonce sous les eaux maritimes. Elle se projette dans l'océan comme une falaise semi-circulaire.

Ndroudé et son îlot :

L'îlot aux Tortues est situé à 300 m des côtes du village de Ndroudé. Il a une superficie de 1 hectare et baigne dans un ensemble de récifs. A quelques centaines de mètres de l'îlot, vers Hantsizi, on trouve des récifs coralliens de type particulier avec des crêtes et de

vastes prairies d'herbier à l'intérieur.

Région du futur parc du cœlacanthe

Le Cœlacanthe peuple les eaux territoriales de la Ngazidja. Leur habitat diurne est circonscrit aux grottes sous-marines localisées dans ces profondeurs. La majorité des cœlacanthes se trouvent concentrée dans les villages de Dzahadjou et de Ifundihe.

Les anciennes terres de Humblot à Nioumbadjou

Tout comme Boboni, fut un

des sièges de la scierie de Léon Humblot devenue SAGC en 1914. Situé sur le flanc occidental du Karthala, Nioumbadjou fut longtemps le poumon économique de l'île avec le développement de l'industrie du bois. Il ne reste plus actuellement que les énormes pièces rouillées de la scierie ainsi que les ruines des bâtiments ayant servi d'administrations, d'hôpital ou de logements. On peut y voir également la tombe de Léon Humblot et de son gendre Legros.

Suite page 6



Habari za
ULANGA
Les nouvelles de l'Environnement
Le journal de l'ONG "Green World Comores"

Habari za Ulanga

Comité de rédaction

Ouledi Ahmed
Said Hassani Mohamed
Hachime Abdérémane
Yahaya Ibrahim
Ambadi Issouf
Aboulhouda Youssouf

Images :

Hachime Abdérémane
et Ouledi Ahmed

Réalisation :

Madjuwani

La Maison de l'Écotourisme»

L'écotourisme a été reconnu comme un important instrument de défense de l'environnement local et comme une source durable de revenus afin de combattre la pauvreté. A l'instar de la Maison de l'écotourisme de Mohéli, la «Maison de l'écotourisme» à Moroni est ainsi conçue comme un centre de valorisation et de promotion de l'écotourisme dans l'île de Ngazidja

Ce projet qui a démarré en 2014 est essentiellement axé sur l'amélioration des conditions de vie des populations locales, la participation citoyenne à la gestion des ressources locales et la préservation de l'environnement par la substitution des pratiques économiques actuelles par des activités durables, notamment l'écotourisme. L'écotourisme

a été en effet reconnu comme un important instrument de défense de l'environnement local et comme une source durable des revenus afin de combattre la pauvreté des territoires et de leurs populations.

Une des actions majeures du projet est la création d'un centre pour favoriser le développement de l'offre des services écotouristiques dans les différentes régions de l'île avec une mise en réseau dudit centre avec les autorités publiques, opérateurs touristiques et tout autre prenant (marketing et communication).

A l'instar de la Maison de l'écotourisme de Mohéli, la «Maison de l'écotourisme à Moroni est ainsi conçue comme un centre de valorisation et de promotion de l'écotourisme dans l'île de Ngazidja et ce au profit de 23

communautés locales. Son principal but est de développer l'écotourisme comme activité généralice de revenus par la gestion durable des ressources naturelles de la part de la population locale en particulier celle qui est la plus isolée. Une attention particulière est donnée au rôle des femmes et jeunes dans l'écotourisme notamment la gestion des hébergements, la restauration par la gastronomie locale ainsi que la production de produits artisanaux.

Des formations de guides et d'accompagnateurs sont au programme. Un plan de valorisation écotouristique du patrimoine historique, culturel et naturel de nos régions est en chantier. Il devra contribuer à la gestion durable des ressources patrimoniales locales et à la préservation de

la richesse également locale de biodiversité.

L'archipel des Comores présente une série de sites terrestres, marins et côtiers remarquables avec de multiples attraits touristiques. Leur valeur patrimoniale résulte de la forte biodiversité qu'ils recèlent. L'action principale de la Maison de l'écotourisme est de contribuer à la préservation des sites de grande valeur éco-touristique et de susciter une interaction entre la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine.

Compte tenu de la pertinence de ce Projet de la Maison de l'écotourisme qui est en conformité avec les priorités de l'île, le Gouvernorat de Ngazidja, à travers le commissariat à l'environnement, a pris une part active à ce processus.



La Maison de l'écotourisme constitue ainsi un cadre approprié pour consolider et renforcer la prise de conscience nationale et régionale sur la nécessité de mettre en place des politiques hardies et efficaces de promotion écotouristique de notre île. Pour cette raison, elle sera un centre névralgique du développement de l'écotourisme à Ngazidja.

Elle doit constituer à terme un puissant levier pour la valorisation et la promotion écotouristique de Ngazidja, de son environnement et de sa biodiversité, condition nécessaire pour le développement durable des différentes régions. Visite guidée de la Maison de l'écotourisme

La Maison de l'écotourisme est une vitrine devant présenter la nature, la culture et les traditions séculaires de l'île. Il est conçu pour abriter :

✓ Un Espace d'exposition

avec une galerie photos qui prend en compte la présentation de la diversité des biens patrimoniaux.

✓ Espace dédié au centre de valorisation documentaire et iconographique qui devra rassembler le stock des images, des documents et autres fonds sonores en lien avec le patrimoine.

✓ Espace polyvalent pour les conférences débats et les sessions de formation. C'est aussi un espace ouvert aux ateliers de travail pour les enfants et adultes où on y effectuera entre autres des séances d'éducation environnementale, des enseignements sur la protection du patrimoine ou des restaurations d'objets patrimoniaux ;

✓ Une boutique touristique vendant des objets souvenirs et cartes postales liés aux différents sites touristiques du pays (Photographie, objets et œuvres d'art...).

✓ Une petite cafétéria sera aménagée dans un cadre de récréation et de distraction qui complètera la boutique touristique.

✓ Un espace d'animation à l'extérieur pouvant servir de Bangwé pour les conteurs, les slameurs, les artistes mais aussi pour l'animation et les danses folkloriques des différentes régions ;

✓ Site Web : Un portail numérique donnant accès à l'information sur les différents biens patrimoniaux et pouvant servir de support à la diffusion d'expositions virtuelles.

La Maison de l'écotourisme met à disposition des guides accompagnateurs touristiques et des moyens de transport collectif pour les visites des sites.



Les sites et attraits écotouristiques majeurs...

Suite de la page 3

Cités historiques

-Singani et ses stigmates de la dernière éruption volcanique de 1977 : L'éruption s'est produite à Singani, juste au dessous de la ville de Mdjoiézi. La visite de Singani permet de voir le point de départ de l'éruption et la traînée de laves volcaniques.

-Ntsaouéni et sa mosquée multiséculaire : Cette ville est considérée comme le point de pénétration de l'Islam dans l'île. Elle possède une des mosquées les plus anciennes, la Mosquée Djumbé Fomou. Construite au Xème siècle, cette mosquée abrite le tombeau de Mohamed Ben Hassoumani, un théologien venu directement de la Mecque pour diffuser et propager les préceptes de l'Islam.



On peut y admirer des décorations en corail datant du XIVème siècle.

-Mitsamiouli :

Ville d'histoire et haut lieu touristique, cette ville héberge de nombreuses plages dont « Planète Plage », Maludja, Trou du Prophète et ancien Galawa Beach, longtemps lieu de villégiature des touristes sud-africains mais aussi non africains.

Moroni

Une des villes les plus anciennes des Comores. Elle est reconnaissable par sa médina et ses pans entiers des restes des fortifications. Capitale religieuse également, elle reflète l'esprit traditionnel des comoriens attachés aux coutumes.

Observation de la faune

La faune terrestre comprend quelques espèces rares dont de nombreux oiseaux caractéristiques de la région forestière d'altitude (Pigeon des Comores, Perroquet Vaza, Bulbul des Comores, Echenilleur, Moucherolle) et des oiseaux de la zone broussailleuse (Grive des Comores, Fauvette de la Grande Comore, Souimanga de Humblot, Foudy des Comores)

Culture et traditions

Le Grand Mariage et le petit

mariage : La société grand-comorienne traditionnelle est organisée sur la base d'une division marquée entre ceux qui n'ont pas réalisé le mariage coutumier (Grand-Mariage) et ceux qui ont réuni la fortune nécessaire à la réalisation de cette coutume.

Les places publiques ou Bangwe

Le Bangwe est une aire polyvalente de réunions publiques, de cérémonies et de danses. Généralement rectangulaire, elle est entourée de murs à mi-hauteur et de bancs et dispose de deux entrées. Les places publiques sont les centres vitaux de l'organisation sociale. Toutes les activités sociales y sont organisées.

Les jeux

De nombreux jeux didactiques

existent : le kiba, les contes (hale), ankpwa et des jeux d'adresse (geli, shamtra, folitri, mraha)

Les danses folkloriques

Chigoma cha laansuiri, Twarab, Djalico la Mabele, Djalico, Sambe, Tari la Ndziya, Tari la Meza, Wadaha, Lelemama, utolowa ukumbi, Mdiridji, Suri

Les danses initiatiques : Ngoma ya madjini, Rumbou
Les cérémonies religieuses à caractère populaire : Madjilisi et Maulid

Les vêtements traditionnels

L'habillement traditionnel est intimement lié au rang social que confère le Grand Mariage dont les accoutrements masculins (djoho, dragla, Kofia...) ou féminin (bwibwiyi, mawuwa, saharé, Subaya).



Jardin botanique : le contexte de sa création

L'archipel des Comores fait partie des points chauds de la biodiversité mondiale. Son insularité, associée à une variété de reliefs et de climats lui offre une biodiversité originale. Mais cette richesse est aujourd'hui menacée par l'exploitation non rationnelle en ressources naturelles, l'explosion démographique, et l'urbanisation anarchique.

Les différentes îles font aussi face à une grande pauvreté tout en disposant de cette biodiversité exceptionnelle, menacée par une déforestation massive, les prélèvements du bois pour en faire du bois de chauffe et du bois d'œuvre, la pratique du brûlis et des feux de brousse provoqués pour renouveler les pâturages, et les espèces exotiques envahissantes. Il s'en est suivi une diminution importante de la couverture végétale et une accélération de la perte de la biodiversité tant végétale qu'animale.

La création d'un jardin botanique a été envisagée dans le but de créer un site de préservation, et d'observation de la flore comorienne ainsi qu'un lieu de découverte pédagogique tout public. Elle a pour mission de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation sociale en faveur de la conservation et la valorisation de la biodiversité comorienne.



Ahmed Ouledi, président d'Ulanga-Ngazidja

Les Nations Unies ont sollicité les Ongs à faire des propositions pouvant alimenter la mise en œuvre de ce projet. Avec l'idée de se baser sur cette initiative pour la participation au projet d'aménagement de l'espace des Nations Unies. Le jardin botanique permettra de mettre en valeur la richesse botanique naturelle du pays. Il sera conçu comme un véritable musée des plantes qui accueillera des espèces endémiques de nos îles et de nombreuses plantes exotiques. Il rassemblera au fur à mesure de son développement des espèces diverses originaires d'autres pays. Son rôle principal est d'être :

- ✓ Un jardin botanique présentant une collection d'espèces floristiques nationale voire internationale.
- ✓ Un support de communication d'une grande valeur pour sensibiliser, éduquer le plus grand nombre à la richesse et à la connaissance des espèces locales menacées.
- ✓ Un jardin d'agrément et de détente.

Le jardin botanique sera doté d'un espace d'exposition et d'animation dédié au patrimoine naturel et environnemental en général et aux biodiversités insulaires en particulier. L'exposition permanente autour de la diversité et de la richesse du vivant aura pour vocation de sensibiliser les publics notamment le public scolaire aux enjeux de la protection de la biodiversité aux Comores et d'améliorer la connaissance sur la flore menacée du patrimoine végétal.

Notre engagement pour le développement durable nous conduits, aujourd'hui, à proposer la création d'un jardin botanique à thèmes sur la flore des Comores. Un partenariat avec l'herbier



Avec Adame Hamadi, Coordinateur national du Programme Micro-financement du FEM, lors de la signature de la convention de financement du projet

des Comores pour la partie scientifique et le Centre d'horticulture de Mvouni pour l'appui technique a été établi dans le but de créer un site de préservation, et d'observation de la flore ainsi qu'un lieu de découverte pédagogique tout public.

L'ONG Ulanga assurera la gestion et l'animation du jardin et assumera aussi les visites commentées du jardin botanique en direction notamment du public scolaire.

L'espace retenu pour l'aménagement de ce jardin est situé à Moroni, à l'angle du boulevard d'Ali Soillihi et du boulevard de la Maison des Nations Unies, en face de l'hôtel le Moroni Retaj. Ce site présente plusieurs attraits :

- ✓ une zone idéale pour implanter un jardin botanique représentant la richesse naturelle floristique du pays,
- ✓ une situation géographique très accessible pour les visiteurs,
- la possibilité d'implanter une maison de la Nature et de l'Environnement pouvant accueillir une exposition permanente qui contribuerait à la mise en valeur d'un jardin botanique

✓ l'absence d'un voisinage immédiat qui pourrait générer d'éventuels conflits.

L'ensemble du projet est porté par l'ONG Ulanga Ngazidja qui se constitue maître d'ouvrage du jardin en accord avec la Maison des Nations Unies, propriétaire du site retenu pour cet aménagement.

Outre la valeur intrinsèque de ce jardin, Notre ONG désire s'en servir comme support pédagogique et culturel autour duquel peuvent se greffer une case comorienne qui servirait pour des expositions, stages et conférences.



Plantation d'arbres sur le site du futur jardin botanique

L'ONG Ulanga est le porteur de ce projet pour l'aménagement de cet espace, qui se veut un lieu d'échange, d'animation, et de loisir où l'on peut concilier loisir et connaissances.

A l'occasion du départ définitif des Comores du Représentant Résident du Système des Nations-Unies (SNU) monsieur Douglas Casson Coutts, une cérémonie de plantation d'arbres a eu lieu sur le site futur jardin botanique, jouxtant la Maison des Nations-Unies.

La cérémonie a été organisée par l'Ong Ulanga-Ngazidja porteur

du projet de jardin botanique et dont Monsieur Coutts a soutenu grandement l'idée. C'est le Small Grants Programme (SGP) dont le coordinateur national est monsieur Adame Hamadi, qui apporte son soutien à ce projet. Un certain nombre d'autorités ont fait le déplacement comme la commissaire générale au Plan, le préfet du centre, le président de la Fédération comorienne des consommateurs, ainsi que plusieurs cadres représentant les différents départements du SNU.

Pour rappel, la création d'un jardin botanique a été envisagée dans le but de créer un site de préservation, et d'observation de la flore comorienne ainsi qu'un lieu de découverte pédagogique tout public. Elle a pour mission de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation sociale en faveur de la conservation et la valorisation de la biodiversité.

L'ONG Ulanga s'est proposée d'être porteur de ce projet pour l'aménagement de cet espace, qui se veut un lieu d'échanges, d'animations, et de loisirs où l'on peut concilier loisir et connaissances.

Le jardin botanique permettra de mettre en valeur la richesse botanique naturelle du pays. Il sera conçu comme un véritable musée des plantes qui accueillera des

espèces endémiques de nos îles et de nombreuses plantes exotiques. Il rassemblera au fur à mesure de son développement des espèces diverses originaires d'autres pays. Son rôle principal est d'être un jardin botanique présentant une collection d'espèces floristiques nationale voire internationale. Un support de communication d'une grande valeur pour sensibiliser, éduquer le plus grand nombre à la richesse et à la

connaissance des espèces locales menacées et un jardin d'agrément et de détente.

Lors d'une brève intervention, Monsieur Coutts a salué une fois de plus cette initiative et a pris l'engagement d'être là où il sera, en contact avec les responsables du jardin pour apporter sa contribution et faire de ce projet un outil pour la valorisation de l'environnement et de l'écotourisme aux Comores.



Monsieur Douglas Casson Coutts (debout) avec (photo de bas) le **manager du Retaj**



Au centre, les deux responsables du SGP et en haut, Ali M. Houmadi, directeur de cabinet du ministère de l'environnement

